



# La lutte contre les changements climatiques aux TNO



*Feu de forêt dans les environs de Whati en juillet 2014*

Alors que les températures dans le Nord augmentent plus rapidement encore que dans le reste du monde, les Ténos sont de plus en plus préoccupés par les répercussions du changement climatique.

Les répercussions importantes du changement climatique comprennent :

- l'aggravation du dégel du pergélisol
- une plus grande érosion côtière et fluviale
- une modification des conditions de glace et une prolongation de la période sans glace
- des risques accrus d'incendies de forêt
- l'arrivée de nouvelles espèces de mammifères, d'oiseaux, d'insectes et de poissons qui se déplacent vers le nord.

Ces phénomènes risquent d'avoir de graves conséquences sur la santé et la sécurité de la population, de même que sur la culture, le patrimoine, les infrastructures et la viabilité de certaines activités économiques des TNO.

Il est nécessaire de prendre des mesures énergiques pour lutter contre le changement climatique aux Territoires du Nord-Ouest afin de mitiger ces répercussions.

Le Cadre stratégique sur le changement climatique 2030 des TNO (dévoilé en mai 2018) décrit comment le territoire prévoit s'attaquer aux problèmes et aux circonstances créés par le changement climatique. Avec la Stratégie énergétique 2030, le Cadre stratégique sur le changement climatique 2030 contribue au respect des engagements internationaux du Canada en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

# La lutte contre les changements climatiques aux TNO

Le Plan d'action 2019 à 2023 des TNO sur le changement climatique est le premier de deux plans d'action quinquennaux visant à mettre en œuvre le Cadre stratégique sur le changement climatique 2030 des TNO. Les actions se concentrent sur :

- la réduction de l'utilisation de combustibles fossiles afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- l'amélioration de la connaissance des impacts du changement climatique, y compris les connaissances traditionnelles, locales et scientifiques;
- l'appui à l'autonomisation et l'adaptation au changement climatique;
- l'amélioration du leadership, des communications et des capacités;
- l'étude des répercussions et possibilités économiques.

Les commentaires reçus lors des échanges et de l'examen public ciblés ont été soigneusement pris en compte lors de la rédaction du Cadre stratégique et du Plan d'action. Les gouvernements autochtones et communautaires, les ministères fédéraux, les organisations non gouvernementales, les acteurs de l'industrie, les conseils de cogestion et des universitaires ont tous apporté leur concours.



*Camp scientifique sur la toundra du MERN*

La coordination et la collaboration avec les gouvernements autochtones et communautaires seront essentielles pour que les TNO puissent devenir un chef de file de l'adaptation au changement climatique. Il restera important de chercher des fonds auprès du gouvernement fédéral et d'autres instances pour soutenir le Plan d'action et surmonter les obstacles uniques ainsi que les répercussions du changement climatique auxquelles le territoire fait face.

Pour toute question au sujet de l'adaptation au changement climatique, des programmes de financement, de la cartographie des dangers qui guettent les collectivités ou tout autre sujet, communiquez avec le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles par courriel ([climatechange@gov.nt.ca](mailto:climatechange@gov.nt.ca)) ou par téléphone (867-767-9236).

Pour des renseignements généraux ou pour lire le Cadre stratégique sur le changement climatique 2030 des TNO et le Plan d'action 2019 à 2023 des TNO, consultez : [www.enr.gov.nt.ca/fr/services/changement-climatique](http://www.enr.gov.nt.ca/fr/services/changement-climatique).

Pour savoir comment vous pouvez réduire vos émissions de gaz à effets de serre, à l'aide de solutions énergétiques renouvelables et alternatives, consultez le Cadre stratégique sur le changement climatique 2030 des TNO et le Plan d'action 2019 à 2023 des TNO à l'adresse [www.nwtenergy.ca](http://www.nwtenergy.ca), ou communiquez avec le ministère de l'Infrastructure par courriel ([nwtenergy@gov.nt.ca](mailto:nwtenergy@gov.nt.ca)) ou par téléphone (867-767-9021).